

Rapport du Comité de Direction de l'AISE sur la gestion de l'année 2017

Préavis N°02/2018

I. Généralités

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

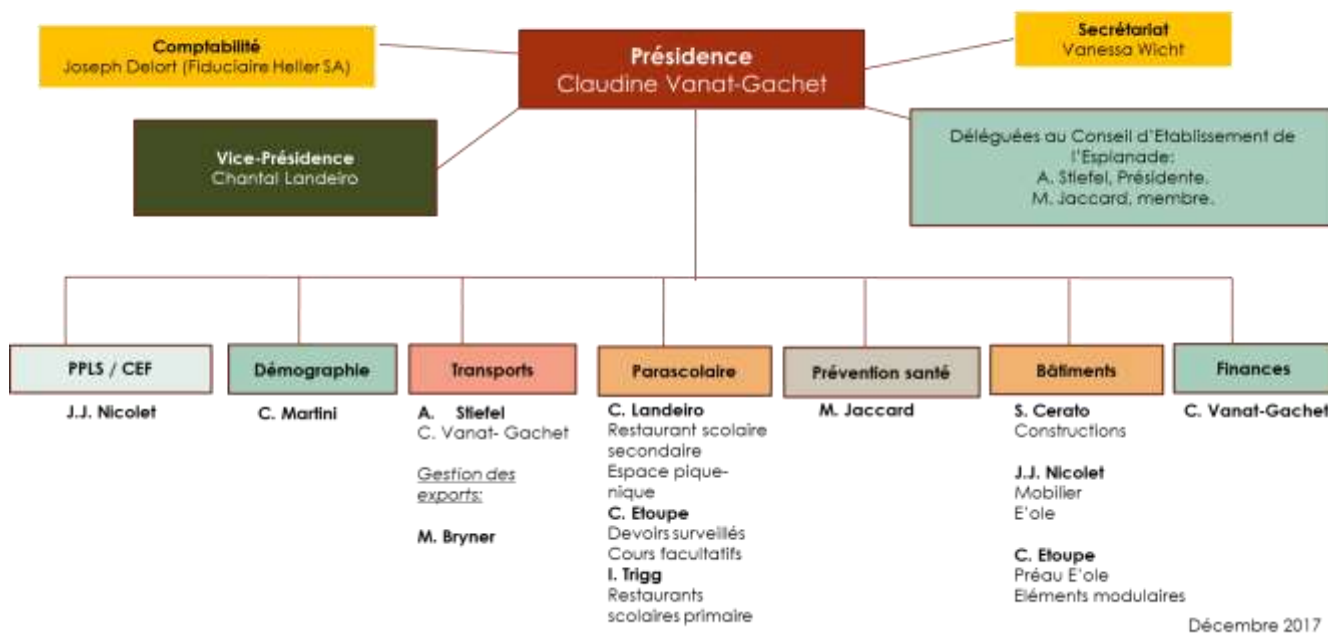
Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les Communes et conformément à l'article 41 du règlement du Conseil intercommunal de l'AISE, le Comité de Direction (CoDir) a le plaisir de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion de l'année 2017.

Le CoDir s'est réuni à 24 reprises pour traiter des affaires courantes de la problématique scolaire de nos villages entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017.

Composition du CoDir au 31 décembre 2017 :

Organigramme du Comité de Direction

Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade



Population scolaire

Au 31 décembre 2017, le CoDir était au service de 1183 élèves contre 1172 au 1^{er} janvier 2017.

Collaborateurs :

L'AISE compte en décembre 2017 : 7 collaborateurs dont une secrétaire et 6 employés durant la pause de midi pour le secondaire.

La bourse a été confiée par mandat à M. Delort de la fiduciaire Heller SA.

Préavis du CoDir

Au cours de l'année 2017, l'autorité exécutive a présenté 4 préavis au Conseil intercommunal lors des séances suivantes :

Séance du 25 avril 2017:

Préavis N°01/2017 : Préavis du CoDir de l'AISE sur les comptes de l'année 2016.

Préavis N°02/2017 : Préavis du CoDir de l'AISE sur la gestion de l'année 2016.

Approbation du rapport d'activités 2016 du Conseil d'Etablissement de l'Esplanade.

Conclusion de la séance du 25 avril 2017 :

- Approuvé le préavis N°01/2017 du CoDir de l'AISE sur les comptes de l'année 2016.
- Approuvé le préavis N°02/2017 du CoDir de l'AISE sur la gestion de l'année 2016.
- Approuvé le rapport d'activités 2016 du Conseil d'Etablissement de l'Esplanade.

Séance du 25 octobre 2017:

Préavis N°03/2017. : Préavis du CoDir concernant le budget 2018 de l'AISE.

Préavis N°04/2017 : Préavis du CoDir de l'AISE concernant un complément de réponse à la motion de Monsieur Luc Mouthon.

Conclusions de la séance du 25 octobre 2017:

- Approuvé le préavis N°03/2017 du CoDir de l'AISE sur le budget 2018 de l'AISE.
- Approuvé le préavis N°04/2017 du CoDir de l'AISE concernant un complément de réponse à la motion de Monsieur Luc Mouthon.

II. MOT DE LA PRESIDENTE

Faits marquants en 2017

L'année 2017 s'est déroulée calmement et sans grand changement. La charge de travail liée à la gestion de toute l'enveloppe de fonctionnement de l'école est moins importante qu'il y a une année et semble atteindre sa vitesse de croisière. L'efficacité de cette tâche est intimement liée à la bonne collaboration et aux échanges d'informations entre notre boursier et la Direction de l'Esplanade.

La révision des nouveaux statuts de l'AISE, en cette fin d'année 2017, est dans sa phase finale. La séance commune organisée en automne par le CoDir a permis à tous les exécutifs et les commissions consultatives de nos 10 communes, de pouvoir obtenir toutes les réponses à leurs questions et de pouvoir établir un rapport en connaissances de causes. Les rapports de chaque exécutif nous sont parvenus en décembre et après une synthèse de toutes les propositions, remarques et demandes de modifications, une version finale sera proposée en début d'année 2018 avant d'être soumise au vote dans chaque Conseil communal ou général des dix Communes membres de l'AISE.

Un fait marquant durant cette année, a été le départ au 30 avril 2017, du Directeur de l'Esplanade, M. Julien Wettstein. Après un court intérim de quelque mois, le poste vacant a été repris par Mme Corinne Gobet-Mahler. La nouvelle Directrice a très rapidement pris ses marques et a su tenir compte des particularités de notre arrondissement scolaire. La collaboration se fait dans un climat très agréable et efficace. Les nombreux défis qui nous attendent sont d'ores et déjà abordés avec la Direction dans un esprit collaboratif et complémentaire.

Durant l'été, le 1^{er} étage de la bibliothèque du collège de l'Esplanade a été entièrement réaménagé afin de pouvoir accueillir dès la rentrée d'août tous les élèves du primaire. Ce dossier, bloqué depuis de nombreuses années, a pu enfin trouver un épilogue heureux dans un délai record.

Peu après la rentrée scolaire d'août, nous avons également eu la grande satisfaction de pouvoir accueillir parmi le CoDir, Mme Cécile Martini, nouvelle déléguée de la commune de Bassins et remplaçante de Mme Patricia Rama. Mme Martini s'est immédiatement intégrée dans le groupe et a, par ses compétences, rapidement pris en mains certains dossiers.

Dossiers réalisés et en cours :

- Réaménagement de la bibliothèque de l'Esplanade. **Réalisé**
- Révision des statuts de notre Association. **Finalisation**
- Règlement des transports. **En attente au Canton**
- Révision du règlement du Conseil Intercommunal de l'AISE. **En cours**

En conclusion, un travail conséquent a été fourni par le CoDir en 2017 dans une ambiance assez sereine.

Je tiens à remercier tous mes collègues du CoDir pour le travail accompli, tous les collaborateurs et plus particulièrement notre secrétaire Mme Wicht, M. Delort notre boursier et son équipe, pour leur professionnalisme, leur disponibilité et la qualité du travail qu'ils fournissent tout au long de l'année.

Un grand merci également à tous les membres du Conseil Intercommunal ainsi qu'à son Président pour la confiance témoignée.

III. BATIMENTS

Rapport 2017 du Dicastère des Bâtiments de l'AISE

L'année 2017 fut une année tranquille pour le dicastère des bâtiments. De l'entretien courant est à noter pour le bâtiment E'ole situé à Le Vaud.

Une délégation du Comité de Direction s'est rendue à Gimel afin de visiter les éléments modulaires se trouvant sur son site scolaire et qui étaient à vendre. Il a été décidé de ne pas donner suite car les Portakabins étaient trop vétustes.

Le Comité de Direction a aussi amorcé une discussion avec la Commune de Coinsins concernant la possible construction supplémentaire de classes pour les prochaines années, vu l'augmentation du nombre d'élèves dans les villages du bas.

IV. TRANSPORTS

Rapport 2017 du Dicastère des Transports de l'AISE :

Rapport du Dicastère des Transports de l'AISE :

Pour l'année scolaire 2017-2018 sont enregistrés :

Au primaire (1P-8P) : 826 élèves répartis dans 7 villages dont 510 sont déplacés, soit 61% de l'effectif du primaire.

Au secondaire (9S-11S) : 357 élèves scolarisés à Begnins uniquement dont 296 sont déplacés, soit 83% de l'effectif du secondaire.

Quelques chiffres :

Les élèves inscrits sont répartis de la manière suivante au 31 décembre 2017 :

	Primaire 1P-8P	Secondaire 9S-11S	TOTAL
Bassins	113	77	190
Begnins	146	61	207
Burtigny	42	11	53
Coinsins	37	19	56
Duillier	88	31	119
Le Vaud	132	69	201
Longirod	40	12	52
Marchissy	37	16	53
Saint-George	93	34	127
Vich	96	25	121
Dérogations	2	2	4
TOTAL	826	357	1183

Organisation des transports

Minibus AISE – Communes du haut

Le minibus de l'AISE assure les transports, chaque jour, des Coteaux de St-George jusqu'à Longirod pour les élèves de 1P à 4P, mais également les trajets des plus grands élèves entre les Coteaux et Saint-George lorsque l'horaire CarPostal n'est pas compatible.

Minibus AISE – Communes du bas

L'autre minibus de l'AISE roule entre les villages de Vich, Coinsins et Duillier avec des élèves de 3P, 4P et 5P. Il transporte également les élèves à la piscine de Bassins depuis les villages du bas et effectue des allers-retours pour les cours d'éducation physique (EPH) entre Vich et Coinsins lorsque l'horaire CarPostal n'est pas compatible avec celui des cours.

Les frais d'essence et d'entretien sont à la charge de l'AISE alors que le chauffeur est mis à disposition par la société ABC Taxis.

ABC Taxis

ABC Taxis assure avec un minibus le transport des élèves de 1P-4P, au départ de Marchissy pour se rendre à Saint-George et des de élèves de Marchissy pour les amener à Le Vaud et Bassins.

Pour le haut, un autre minibus roule entre la Cézille, Bassins et Le Vaud pour le transport des élèves de la 1^{ère} année à la 8^{ème} entre ces trois villages.

Pour les Communes du bas, un véhicule circule pour les élèves de 1P à 4P entre Vich et Duillier, un autre entre Coinsins et Duillier.

Rochat Transports

Rochat Transports met à disposition de l'AISE deux cars de 50 places ainsi qu'un minibus. Un car roule entre Begnins, Vich, Coinsins et Duillier. L'autre, au départ de Burtigny, amène les élèves vers les écoles de Le Vaud et Bassins. Le minibus sert au transport des élèves de 1P à 4P en provenance de Vich et qui sont scolarisés à Begnins.

CarPostal

Comme chaque année, tous les élèves de 9S-11S sont transportés vers Begnins par les courses de ligne de CarPostal

Cette année encore, des doublures sont nécessaires afin de soulager le trafic horaire, les matins au départ de Saint-George, mais également le mercredi à midi au départ de Begnins.

Il est bon de rappeler que la grande majorité des élèves de 5P à 8P sont transportés par CarPostal pour autant que leur horaire de ligne soit compatible.

Distribution des abonnements CarPostal

En raison de la mise « à zéro », au 1^{er} janvier 2016, de l'annexe de la convention conclue entre l'AISE et l'Etat de Vaud pour des tâches déléguées, nous avons reconduit la distribution des abonnements CarPostal par le biais des greffes communaux. Nous profitons de ce rapport pour adresser à chaque Commune nos remerciements pour leur collaboration.

Le système de concordance entre notre fichier d'élèves et celui de CarPostal, mis en place par l'entreprise Lemansites, a nécessité quelques régulations pour pouvoir commander les titres de transports au géant jaune.

Conclusion

Cette année, à nouveau, la plus grande difficulté a été la mise en place de la commande des abonnements. Celle-ci a nécessité maintes vérifications avant l'envoi de la commande à CarPostal, tant il est important que l'envoi du fichier soit exact afin que les titres de transport émis soient conformes aux zones Mobilis traversées par les élèves.

Le Dicastère des transports remercie les transporteurs ainsi que leurs chauffeurs pour leur travail et leur disponibilité, il nous est très agréable de savoir que nous pouvons compter sur eux.

V. PARASCOLAIRE

Rapport 2017 du Dicastère Parascolaire de l'AISE :

Restaurants scolaires :

Nous constatons que le fonctionnement proposé par l'AISE concernant l'harmonisation de nos restaurants scolaires a trouvé son rythme de croisière.

Pour rappel, notre secrétaire reçoit toutes les inscriptions des enfants souhaitant manger dans l'un de nos restaurants scolaire. Puis les différentes responsables de nos Communes lui envoient les décomptes des présences afin qu'elle puisse préparer la facturation mensuelle envoyée aux parents.

L'information circule bien ; autant les responsables du CoDir, Mme Wicht ou les responsables de chaque site partagent régulièrement leurs soucis, revendications des parents et comportements inadéquats de certains enfants. Nous allons parfois jusqu'à organiser des séances de conciliation.

Begnins secondaire (9S-11S):

C'est une moyenne de 413 repas par semaine qui sont servis aux élèves du secondaire.

Suite à un manque de respect des règles de comportement souhaitées dans la pièce où les repas sont servis au buffet, il a été décidé que les jeunes ne mangeraient plus à cet endroit afin de diminuer l'agitation et le bruit ambiant. Mme Stahly, responsable, qui accueille les élèves et note leur présence, peut ainsi exiger que les perturbateurs restent à une table à proximité d'elle et éloignés du grand groupe.

Les autres jeunes sont quant à eux invités à trouver une place autour des tables des deux autres salles dans lesquelles des personnes assurent la surveillance.

Le personnel d'encadrement est adapté en fonction du nombre d'enfants inscrits et oscille entre 4 et 5 selon les jours.

Nous commandons toujours les repas pour les élèves secondaires chez Scolarest à Nyon, labellisé « Fourchette Verte » qui nous sont facturés CHF 7,50/repas.

Comme les autres années, les pique-niqueurs ont la possibilité de se restaurer dans une des classes de l'ancienne école enfantine où des fours à micro-ondes sont mis à leur disposition. La responsable de la surveillance de cet espace ayant rencontré certaines difficultés durant l'année scolaire 2016-2017, vers la fin de l'année 2017, nous avons décidé de changer de responsable et l'avons transférée au restaurant scolaire secondaire.

Le Comité de Direction est à la recherche de personnel supplémentaire qui pourrait assurer des remplacements.

Le personnel du secondaire assure la surveillance au sein des locaux. Il n'y a pas de périmètre de sécurité établi concernant l'extérieur à contrario des restaurants primaires de notre arrondissement. Il est difficile pour le personnel de gérer les allers et venues des élèves qui ne sont pas inscrits au restaurant scolaire. Pour rappel, le collège de l'Esplanade accueille 347 de nos jeunes dont une centaine fréquente la cantine.

Nous continuons de proposer un « Espace détente », situé dans les anciens locaux de l'infirmier, au-dessus de la salle de gym de l'Esplanade, mais depuis la rentrée 2017-2018, ce local ne tente plus les trois volées actuelles du secondaire.

Bassins 1P-6P : le restaurant scolaire accueille une moyenne de 56 enfants par semaine en 2017.

Begnins primaire 1P-4P : une moyenne de 20 enfants par semaine.

Duillier 1P-4P : une moyenne de 52 enfants par semaine.

Coinsins 5P-6P : une moyenne de 32 enfants par semaine.

Le Vaud 5P-8P : une moyenne de 82 enfants par semaine.

St-George 1P-4P : une moyenne de 21 enfants par semaine.

Vich 7P-8P : une moyenne de 34 enfants par semaine et accepte aussi les élèves qui désirent pique-niquer car tous ne peuvent pas rentrer chez eux durant la pause de midi.

Suite à une décision du Conseil Intercommunal du 13 octobre 2016, le prix des repas a été majoré de CHF 0,50 par repas aux parents.

Les prix des repas sont donc désormais facturés aux parents de la façon suivante :

Pour les niveaux 1P-4P : CHF 13.50

Pour les niveaux 5P-8P : CHF 10.50

Pour les niveaux 9S-11S: CHF 8.50

Pour rappel, par le biais de notre système d'harmonisation, l'AISE verse un forfait mensuel aux huit Communes, qui organisent les restaurants scolaires par l'engagement de leur personnel, la mise à disposition de locaux et la commande des repas avec leur fournisseur respectif.

Ce forfait est calculé en fonction du nombre d'enfants inscrits et il est à considérer comme une participation aux frais de repas et du personnel. Dès le 1^{er} janvier 2017, l'AISE verse un forfait supplémentaire pour une personne de plus, au-delà du quota d'enfants accueillis, pour les besoins d'intendance (vaisselle, service, rangement,...). Et tous les six mois, notre Association verse un autre forfait, toujours au prorata du nombre d'enfants inscrits, comme participation pour les frais d'entretien et de charge pour les locaux mis à disposition.

Devoirs Surveillés :

Les devoirs surveillés des élèves du primaire (5P-8P) sont proposés 3 fois par semaine à Vich et Le Vaud ainsi qu'à Begnins pour le secondaire (9S-11S). Ces périodes sont gérées intégralement par l'AISE.

Les devoirs surveillés ont du succès cette année et les trois sessions sont ouvertes à Vich et à Le Vaud. Nous constatons tout de même une baisse de fréquentation à Vich.

L'AISE n'a reçu aucune inscription pour le secondaire à Begnins pour l'année scolaire 2017-2018.

Cours facultatifs :

Pour les élèves du secondaire, des cours facultatifs de kickboxing et de gestion du stress ont été organisés pendant la pause de midi à Begnins et ont rencontré un certain intérêt.

A Vich, un cours de « kid's music » a lieu une fois par semaine. Le cours facultatif d'atelier créatif pour l'année scolaire 2017-2018 n'a pas pu ouvrir faute d'inscriptions.

A Le Vaud ont lieu des cours de « kid's music », de football et de tennis une fois par semaine. Un cours de uni hockey et un atelier créatif « Atelier des montagnes » sont proposés deux fois par semaine. Tous ces cours sont complets.

Pour tous les cours facultatifs une petite participation financière de CHF 3.00 par cours est demandée aux parents.

VI. Prévention santé

En raison de la mise « à zéro », au 1^{er} janvier 2016, de l'annexe de la convention conclue entre l'AISE et l'Etat de Vaud pour des tâches déléguées, tous les cours de prévention sont à présent organisés par l'AISE.

Par exemple :

- Profa (éducation sexuelle)
- Prévention routière
- Morsures de chien etc...

Décision

Le Comité de Direction prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

- vu le préavis du CoDir N°02/2018 du 23.03.2018 ;
- Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

Il est demandé au Conseil Intercommunal :

De donner décharge au Comité de Direction pour sa gestion de l'année 2017.

Bassins, le 25 avril 2018

Au nom du Comité de Direction de l'AISE

La Présidente :



Claudine Vanat-Gachet

La Secrétaire :



Vanessa Wicht

Au nom du Conseil Intercommunal de l'AISE

Le Président :

Antoine Nicolas

La Secrétaire :

Vanessa Wicht